



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Séance du 6 décembre 2022**  
Convocation du 29 novembre 2022

**Membres afférents au Conseil Municipal : 11**  
**En exercice : 11**

**Membres présents à la séance :** : G. Bernard, M. Brezzo C. Bochaton, J. Chabanas, J. Holz, C. Poncet, A. Ramousse, F. Simian.

**Absents excusés :** M.Aubert, S. Giliotti, MC Rey

**Président de séance :** Fabienne Simian  
**Secrétaire de séance :** G. Bernard

**Délibération 2022-12-08**

**Demande de subvention auprès du département pour la restauration d'archives communales**

L'an deux mil vingt-deux, le 6 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Fabienne SIMIAN, maire.

Madame la Maire explique que nous devons régulièrement faire rénover les anciens registres ou plans existants dans les archives communales.

Pour commencer, nous avons fait faire un devis pour la rénovation du plan cadastral et du volume des délibérations de 1838-1852, qui étaient dans un état nécessitant cette rénovation.

Le coût de ces travaux s'élève à 990.00 HT.

De plus, il est nécessaire d'installer des étagères dans le local à archives, dans le devis s'élève à 230 € HT.

Le Département propose une aide à hauteur de 80 % de montant HT pour la restauration des archives.

Le conseil municipal à l'unanimité, **sollicite** du Département de la Drôme, une demande de subvention, pour le montant total de 1220€ HT.

et **charge** Madame la Maire de signer toute pièce relative à la présente décision.

Acte rendu exécutoire par la  
maire  
compte tenu de la réception  
en Préfecture le  
et publication ou notification  
du

Fait et délibéré les jours, mois et an que  
dessus.

La Maire,  
Fabienne SIMIAN

